

Commerce extérieur - T3 2024

Au troisième trimestre 2024, la valeur des importations civiles croît de 14 % et celle des exportations locales diminue de 54 % par rapport au troisième trimestre 2023. En cumul depuis janvier, la valeur des importations civiles est stable et celle des exportations locales recule de 36 %. Les exportations locales de perles retrouvent en 2024 leur niveau moyen habituel après qu'elles aient bondi de façon exceptionnelle aux troisième et quatrième trimestres 2023.

Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales

d'équipement de 4 % hors importations exceptionnelles.



Unité : millions de F.CFP

Source : Direction des douanes, ISPF

La valeur des importations civiles progresse

Au troisième trimestre 2024, la valeur des importations civiles augmente de 14 % sur un an et reste stable en cumul depuis le début de l'année.

Au troisième trimestre 2024, la valeur des importations à destination des entreprises progresse de 13 % par rapport au troisième trimestre 2023 entraînée par celle des biens d'équipement (+ 18 %). Les importations de biens intermédiaires augmentent de 8 % en valeur et de 16 % en volume; les importations de ciments hydrauliques sont stables en valeur et en hausse de 10 % en volume. En cumul depuis janvier, la valeur des importations à destination des entreprises recule de 4 %. Celle des biens d'équipement diminue de 8 % et elle est stable pour les biens intermédiaires.

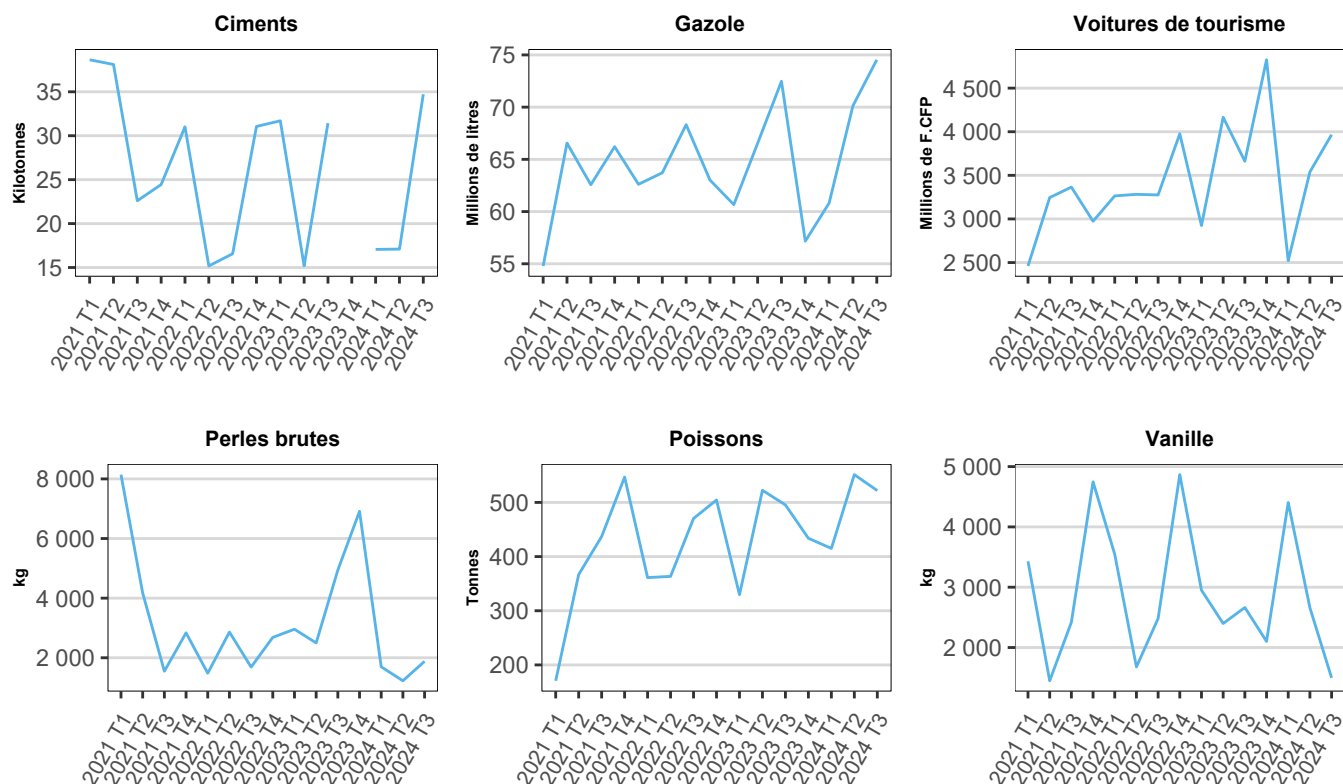
Hors importations d'avions et bateaux, la valeur des importations civiles progresse de 11 % sur le trimestre et de 2 % en cumul depuis le début de l'année. Ainsi, sur le troisième trimestre 2024, tirée par les biens intermédiaires, la valeur des importations à destination des entreprises progresse de 6 %. Celle des biens d'équipement augmente de 3 %. En cumul, la valeur des importations à destination des entreprises est en hausse de 2 % et celle des biens

Les importations à destination des ménages augmentent de 6 % en valeur et de 8 % en volume comparé au troisième trimestre 2023. Toutes les importations des catégories de produits des ménages sont en hausse en valeur et en volume. Les importations de biens de consommation progressent de 7 % en valeur et de 12 % en volume. Celles des industries agroalimentaires s'accroissent de 3 % en valeur et de 6 % en volume. La valeur des importations des produits automobiles croît de 6 % et son volume de 12 %. Les importations des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles augmentent de 20 % en valeur et de 27 % en volume.

En cumul depuis janvier, les importations à destination des ménages sont stables en valeur comme en volume.

Au troisième trimestre 2024, la valeur des importations de produits pétroliers croît de 45 % pour un volume en hausse de 39 %. En cumul depuis le début de l'année, elle augmente de 8 % en valeur et de 15 % en volume. Le prix au kilogramme est de 105 F.CFP au troisième trimestre 2024 et en cumul sur l'année 2024 (+ 5 % par rapport au troisième trimestre 2023 et - 6 % en cumul sur les neuf premiers mois de l'année).

FIG. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	3e trimestre			Cumul depuis janvier		
	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation
	millions de F.CFP		%	millions de F.CFP		%
Importations civiles (CAF)	60 590	68 914	13,7	187 391	186 121	-0,7
Entreprises	24 488	27 574	12,6	78 549	75 266	-4,2
Biens d'équipements	11 253	13 309	18,3	38 874	35 686	-8,2
Biens intermédiaires	13 235	14 265	7,8	39 676	39 580	-0,2
Ménages	27 902	29 465	5,6	83 803	83 763	0,0
Produits agricoles	915	1 095	19,6	3 041	3 294	8,3
Produits des IAA *	12 941	13 379	3,4	38 936	38 835	-0,3
Biens de consommation **	8 964	9 592	7,0	27 003	26 681	-1,2
Produits automobiles	5 082	5 400	6,3	14 823	14 953	0,9
Produits pétroliers	8 199	11 876	44,8	25 039	27 092	8,2
Exportations locales (FAB)	6 136	2 824	-54,0	13 016	8 390	-35,5
Produits perliers *	4 991	1 578	-68,4	9 556	4 722	-50,6
dont perles brutes	4 581	1 540	-66,4	9 027	4 515	-50,0
Poissons, crustacés...	593	650	9,5	1 732	1 872	8,1
Noni	45	ND	ND	160	ND	ND
Huile de coprah	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Vanille	144	76	-47,4	454	474	4,3
Monoï	61	81	32,5	159	209	31,6
Nacres	35	44	28,5	112	119	6,4
Autres produits	267	396	48,2	844	995	17,9

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

ND : non disponible

Source : Direction des douanes, ISPF

Les exportations locales diminuent

Au troisième trimestre 2024, la valeur des exportations locales décroît de 54 % due à la baisse des exportations de perles de culture brutes. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales diminue de 36 %.

Les exportations de perles de culture brutes fléchissent de 66 % en valeur et de 62 % en volume entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. En 2024, le prix au gramme de perles de culture brutes est de 820 F.CFP (- 12 %). En cumul, les exportations de perles de culture brutes diminuent de 50 % en valeur et de 54 % en volume.

Au troisième trimestre 2024, les exportations de poissons augmentent de 10 % en valeur et de 5 % en volume par rapport à 2023 sur la même période. Le prix au kilogramme de poissons au troisième trimestre 2024 est de 1 250 F.CFP, soit une hausse de 4 % par rapport au troisième trimestre 2023. Le poisson est essentiellement expédié vers les États-Unis pour un montant de 618 millions de F.CFP. Ce pays achète principalement du thon frais ou réfrigéré. En cumul depuis le début de l'année, les exportations de poissons augmentent de 8 % en valeur et de 11 % en volume.

Au troisième trimestre 2024, la valeur des exportations d'huile de coprah progresse de 16 % et celle de la vanille diminue de 47 % par rapport 2023. Le prix au kilogramme d'huile de coprah augmente de 42 % et celui de la vanille décroît de 7 % pour atteindre 50 500 F.CFP. En cumul, les exportations d'huile de coprah diminuent de 3 % en valeur et de 21 % en volume. Celles de la vanille augmentent de 4 % en valeur et 7 % en volume.

Les valeurs des exportations des autres produits phares de la Polynésie française progressent. En particulier le monoï est en hausse de 33 % et la nacre de 29 % entre les troisièmes trimestres 2023 et 2024. En cumul, les valeurs des exportations de ces derniers produits s'accroissent respectivement de 32 % et 6 %.

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1459
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Décembre 2024
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

